

## Chapitre II :

### Aménager les territoires ultramarins.

#### Comment aménager les territoires ultramarins pour réduire les inégalités ?

##### A) Des territoires éloignés et dispersés.

Un territoire ultramarin (outre-mer) : un territoire français situé en dehors du continent européen.

Les territoires ultramarins ont des statuts différents.

- Les départements et régions d'outre-mer (D.R.O.M.).
  - La Martinique.
  - La Guadeloupe.
  - La Guyane.
  - La Réunion.
  - Mayotte.
- Les collectivités d'outre-mer (C.O.M.).
  - Saint-Pierre-et-Miquelon.
  - Saint-Barthélemy.
  - Saint-Martin.
  - Wallis et Futuna.
  - La Polynésie.
- Certains territoires ultramarins ont un autre statut en particulier la Nouvelle-Calédonie.
- La France possède de nombreux territoires (îles) inhabités comme Kerguelen ou Clipperton.
- 
- La population des territoires ultramarins est de 2.7 millions d'habitants sur une superficie de 120 000 km<sup>2</sup>. Ces territoires permettent à la France d'avoir une Zone d'exploitation exclusive (Z.E.E.) de 11.5 millions de km<sup>2</sup> (pour la pêche, l'exploitation des ressources énergétiques et minérales, ...).
- Les territoires ultramarins sont touchés par la discontinuité territoriale liée à la distance et à l'insularité (le fait d'être une île), cependant celle-ci est réduite par les liaisons aériennes.
- La plupart des territoires sont de petites îles tropicales exposés à différents aléas (risques) comme les cyclones ou l'éruption volcaniques. A l'exception de la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon.

## B) Une difficile intégration régionale.

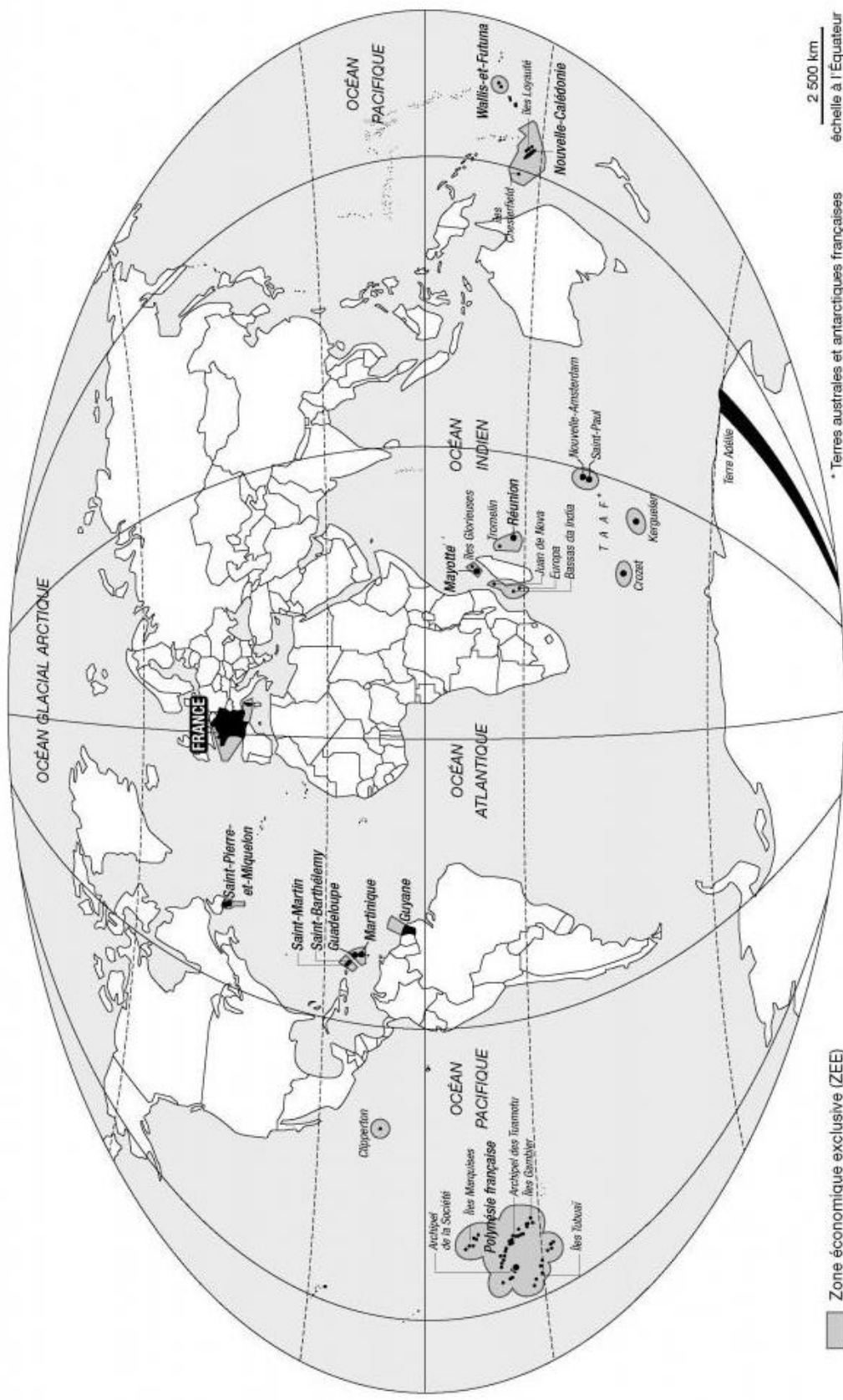
- La grande majorité de la population des territoires ultramarins est très attachée à la République.
- Sa population est jeune et connaît des difficultés économiques et sociales (le chômage...).
- L'économie est extravertie c'est-à-dire largement ouverte sur l'extérieur : agriculture de plantation (cane à sucre, bananes, ...) et surtout le tourisme.
- Les territoires ultramarins sont très dépendants financièrement de la métropole (la France) et de l'Union européenne (Fonds européen du développement régional : le F.E.D.E.R.).
- Cependant le niveau de développement de ces territoires est à l'origine d'un flux migratoire des pays voisins (de nombreux habitants des Comores viennent à Mayotte). Pourtant ces territoires sont mal intégrés à leur aire régionale (exemple de la Guyane et de l'Amérique du Sud).

## C) Réduire les inégalités.

- L'aménagement des territoires ultramarins essayent de réduire les inégalités et favoriser l'intégration régionale.  
Exemples.
  - Construction d'un pont sur l'Oyapock entre la Guyane et le Brésil.
  - À la Réunion, construction de la route littorale.
  - En Guadeloupe, construction du port commercial de Jarry (lié au trafic venant du canal de Panama).
- L'aménagement doit aussi prendre en compte les défis environnementaux comme préserver les espaces naturels fragiles (la forêt en Guyane par exemple).



*Pont sur l'Oyapock (Guyane) à la frontière franco-brésilienne.*



■ Zone économique exclusive (ZEE)

\* Terres australes et antarctiques françaises

2 500 km  
échelle à l'Équateur